



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION DU 02 DECEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 08

Président : Mr. ROUGER Alain

Vice-Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean Jacques – PRUNIER Jacky

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs



Le Procès-Verbal n° 07 du 24 Novembre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 27/28 NOVEMBRE 2021

Match n° 51006.1 St Jean Missé 3 – Beaulieu Breuil 4 en D5 poule B

Arbitre : Mr. GUILBOT Diophane

Réserve du club de St Jean Missé

Je soussigné, VALIN Maxime, Capitaine de St Jean Missé, porte des réserves sur la qualification et la participation sur la totalité de l'équipe :

Motif : Plusieurs joueurs ont participé au dernier match en équipe supérieure ne peuvent être incorporés en équipe inférieure et participer à la rencontre, l'équipe supérieure ne jouant pas ce jour ou dans les 24 heures.

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION DU 02 DECEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 08

Match de référence pour l'équipe 1 : Le Tallud (2) – Beaulieu Breuil (1) en Championnat Départemental 2 poule Nord du 21/11/2021.

Match de référence pour l'équipe 2 : Beaulieu Breuil (2) – Vrines Fc (2) en Coupe Saboureau du 28/11/2021.

Match de référence pour l'équipe 3: Beaulieu Breuil (3) – Inter Bocage (4) en Championnat Départemental 5 poule A du 28/11/2021.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : St Jean Missé (3) – Beaulieu Breuil (4) 1-6

Les droits de confirmation, soit 37€, seront portés au débit du St Jean Missé.

Match n° 50924.1 Boismé Clessé 2 – St Amand S/Sèvre 3 en D5 poule A

Match non joué

- Courrier du club de Boismé Clessé
- Courrier du club de St Amand S/Sèvre

Pris note, ce match est reprogrammé le 09 janvier 2022 à 15 heures sur le stade de BOISME.

Match n° 51547.1 Ardin/Autize 4 – Ste Néomaye Romans 3 en D5 poule F

Match non joué

- Courrier du club d'Ardin

Pris note, ce match est reprogrammé le 08 janvier 2022 à 20 heures sur le stade d'Ardin.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Alain ROUGER